



Desserte des services municipaux

Secteur des prénoms dans l'ouest

2026-05-11

Plan de présentation

- 1 Présentation des intervenants et mot de bienvenue par Mme Mariska Labarre
- 2 Présentation du projet
- 3 Évaluation de la faisabilité
- 4 Enjeux techniques
- 5 Échéanciers préliminaires
- 6 Volonté et engagement du citoyen
- 7 Budgets à prévoir
- 8 La suite de votre démarche après cette rencontre
- 9 Conclusion
- 10 Sondage
- 11 Questions



Présentation des intervenants

> Présentation des intervenants

- Mariska Labarre, conseillère municipale – District du Parc-de-l'île (2)
- Cindy Crête, coordonnatrice aux comptes recevables - Service des finances
- Stéphanie Béland, agente de communication – Service des communications et des relations citoyennes
- Daniel Duchesne, chef de division, division permis, inspections et programmes – Service de la gestion du territoire
- Éric Bégin, chef de division, division planification – Service des infrastructures
- Frédérique Tremblay, chargée de projet, division planification – Service des infrastructures
- Katy Tremblay, agente de liaison – Service des infrastructures

> Mot de bienvenue

Un mot de votre
conseillère

Mariska Labarre

Conseillère municipale,
District Parc-de-l'île (2)

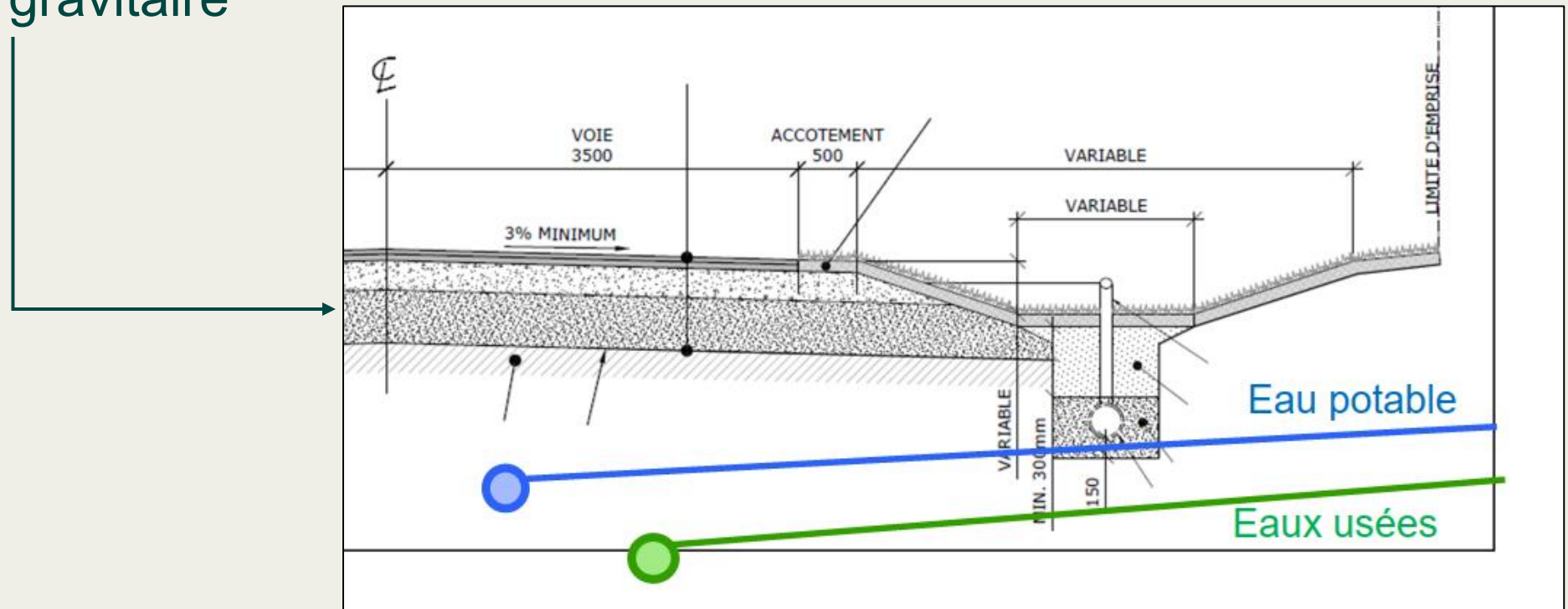




Présentation du projet

> Branchement gravitaire

- Infrastructures municipales
 - Réseau gravitaire





Évaluation de la faisabilité

> Évaluation de la faisabilité

- Études liées au prolongement des réseaux souterrains
 - Étude environnementale
 - Autorisation provinciale requise en vertu de la Loi sur la Qualité de l'Environnement
 - Évaluation de la capacité des réseaux à desservir le secteur (densification, changement climatique, etc..)
- Eau potable :
 - Bouclage avec la rue des Anémones

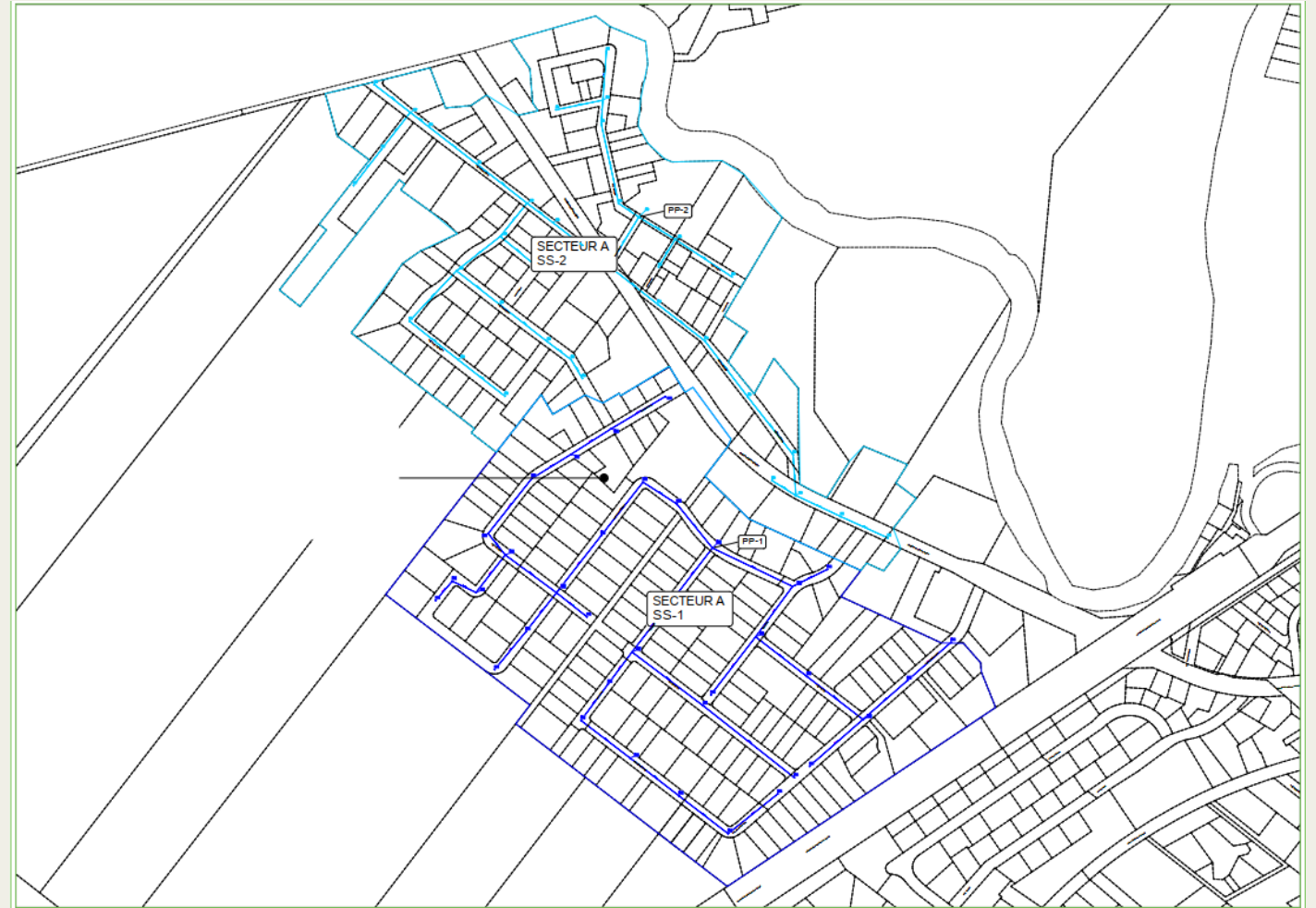
> Évaluation de la faisabilité

Eaux pluviales :

- Évaluation pour la mise en place de pratiques de gestion optimales «PGO» (comme le secteur Cormier → Noue)
- Le drainage gravitaire non garanti (maintien des pompes submersibles)

Eaux usées :

- Réseau gravitaire raccordé à 2 stations de pompage



> Évaluation de la faisabilité

- PGO (comme le secteur Cormier)
- Vidéo sur la gestion des eaux pluviales
https://www.youtube.com/watch?v=qHQMnrOkL_U





Enjeux techniques

> Enjeux techniques

- Préoccupations environnementales et présence de roc = augmentation du coût des travaux
- Zonage agricole / séparation terrain – Enjeux administratifs et juridiques au niveau de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)
- Capacité des réseaux en aval
- Servitude à acquérir (droit de passages pour conduites souterraines sur terrains privés)

> Enjeux techniques

Secteur en zone inondable

- Une augmentation des délais administratifs pour l'obtention d'une autorisation ministérielle
- Les branchements sont uniquement réalisés auprès des résidences existantes (aucun branchement n'est autorisé pour les terrains vacants)



Échéanciers préliminaires

> Échéancier préliminaire projet

Durée de réalisation des études préliminaires et des travaux répartis sur 13 ans min.

Inscription des travaux
au PQI* 2029-2033

Phase préparatoire (3 ans)

2026 2027 2028 2029

Étude d'opportunité

Formulaire de
demande de
dépôt PQI*

*PQI : Un plan quinquennal d'immobilisations est un document utilisé pour planifier et gérer les investissements importants sur une période de cinq ans.

Échéancier préliminaire projet

Durée de réalisation des études préliminaires et des travaux répartis sur 13 ans min.

Application de la taxe d'amélioration locale

Inscription des travaux au PQI* 2029-2033

Phase préparatoire (3 ans)

Phase déploiement du projet

2026 2027 2028 2029 2030 2033 2034 2035 2036 2037 2038 ...

Étude d'opportunité

Formulaire de demande de dépôt PQI*

Financement du projet (taxe amélioration locale), appel d'offres pour services professionnels conception des infrastructures

Autorisation ministérielle, appel d'offres pour travaux, révision du financement

Travaux sur une ou plusieurs années (\pm 5 à 10M\$/année)

Acceptation des travaux et répartition des coûts finaux

*PQI : Un plan quinquennal d'immobilisations est un document utilisé pour planifier et gérer les investissements importants sur une période de cinq ans.



Volonté et engagement du citoyen

> Volonté et engagement citoyen

Advenant que le projet aille de l'avant

L'ajout de nouveaux services peut permettre:

- d'augmenter la valeur de votre propriété;
- de recevoir de l'eau potable de qualité traitée par la Ville;
- de drainer les eaux usées vers l'usine d'épuration;
- d'éliminer l'entretien de votre puits et de vos installations septiques (fosse, champs d'épuration);
- d'offrir une meilleure protection incendie;
- l'optimisation du terrain en fonction des règlements en vigueur.

> Volonté et engagement citoyen

Aspect financier

- Une taxe d'amélioration locale au secteur sera facturée et payable sur 15 à 20 ans selon le cas, au taux d'intérêt de l'emprunt de la Ville;
- Une taxe de services (aqueduc et égouts) sera ajoutée à votre compte de taxes annuellement, que vous vous soyez raccordé aux services de la Ville ou pas;
- Les coûts pour les raccordements aux services ajoutés, pour la partie située sur votre terrain, sont aux frais des citoyens.

> Volonté et engagement citoyen

Aspect réglementaire

- Le raccordement de votre résidence aux infrastructures municipales devra être effectué dans un délai maximal de 18 mois suivant la réception de la lettre d'autorisation de raccordement par la Ville.
- Un choix devra être fait au niveau de la conservation ou non de votre installation septique et de votre puits privé, dans la mesure où vos installations sont conformes. Un complément d'information sera disponible en ligne.
- Un dispositif anti-refoulement (DaR) devra être installé si le puit artésien n'est pas désaffecté.
- Que vous décidiez ou non de vous raccorder aux infrastructures municipales, votre part du coût des travaux vous sera facturée.

> Volonté et engagement citoyen

« Vivre le chantier »

Un chantier de construction aura des impacts temporaires sur le secteur :

- Bruits, vibrations, poussière, etc.
- Augmentation du camionnage dans le secteur
- Accès à votre résidence pouvant être limité à certains moments





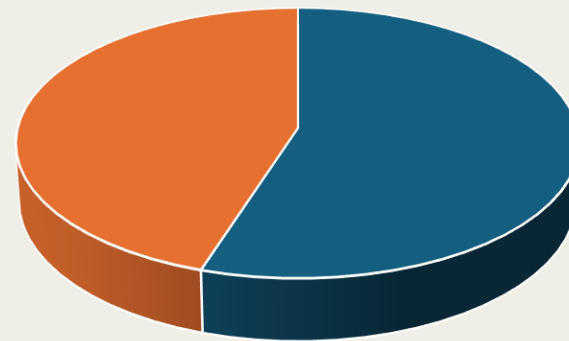
Budgets à prévoir

> Budgets à prévoir

Répartition des coûts Ville/Citoyen

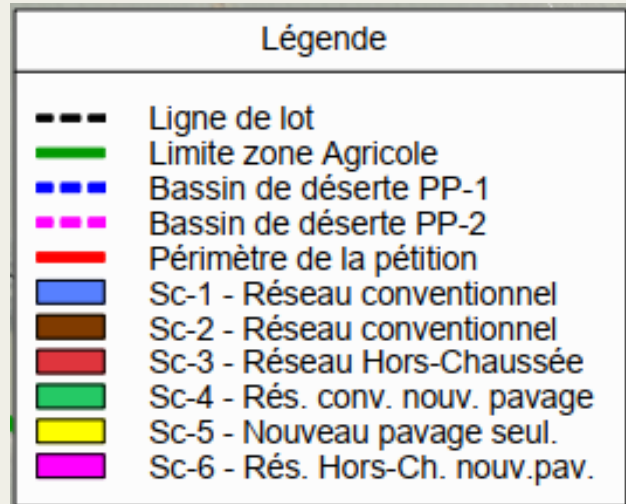
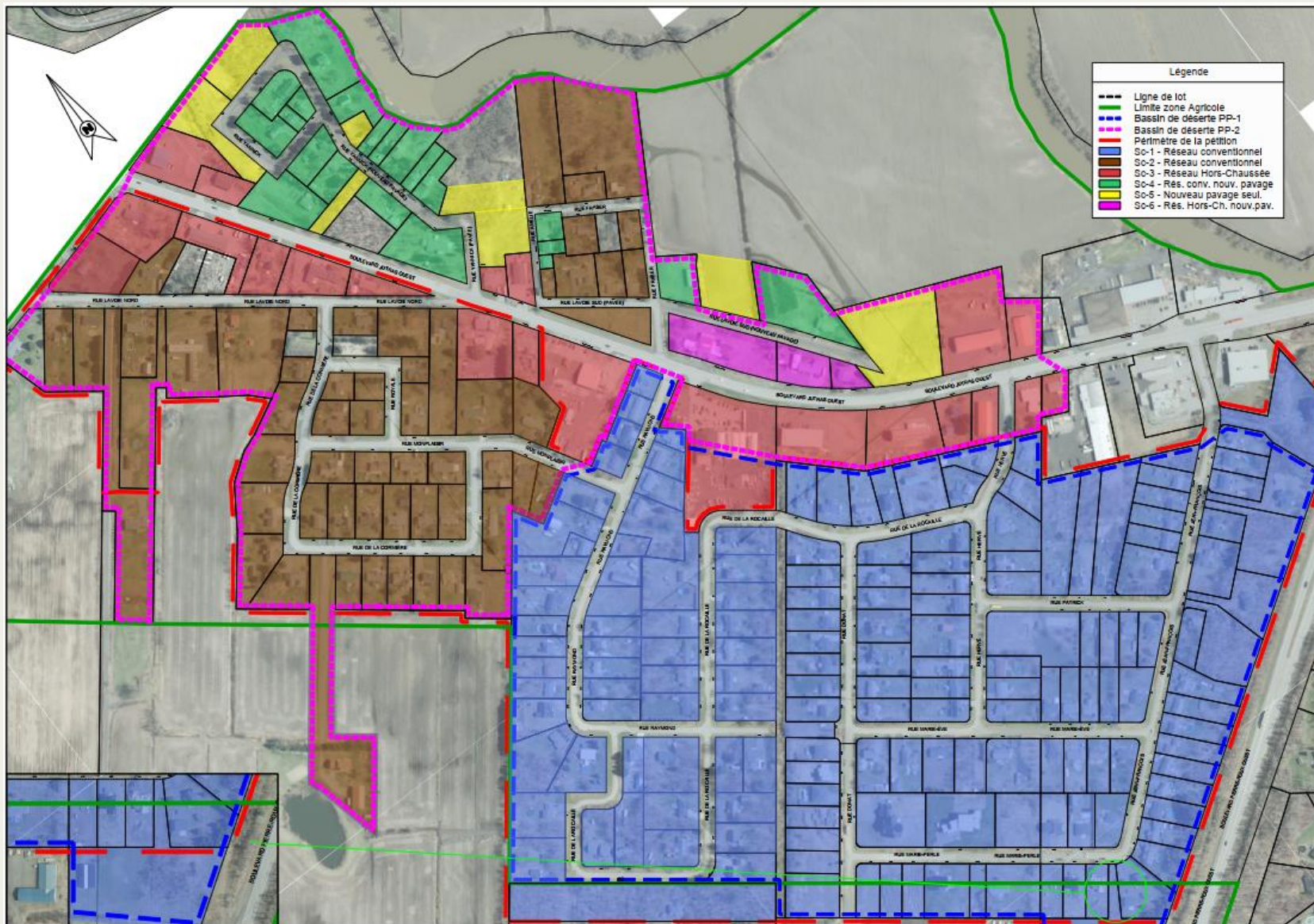
Le budget à prévoir pour la réalisation des travaux (dollars 2025) est de :

- Tous les secteurs : 46 150 000\$
 - (30 575 000\$ / 15 575 000)
Ville / Citoyen









**COÛTS
ESTIMÉS**

> Budgets à prévoir



> Budgets à prévoir

Coût moyen				
Scénario		Nombre de lot	Prix moyen / lot (\$)	Variation (\$)
Secteur 1 – réseau conventionnel		165	46 100	14 200 à 228 300
Secteur 2 – réseau conventionnel		57	74 400	13 600 à 291 500
Secteur 3 – réseau hors-chaussée		22	70 500	15 210 à 253 500
Secteur 4 – réseau conventionnel + nouveau pavage		21	84 800	10 000 à 245 500
Secteur 5 – seulement nouveau pavage		7	20 600	4 200 à 44 350
Secteur 6 – réseau hors-chaussée + nouveau pavage		3	82 800	31 100 à 148 900
Total		275		



**La suite de votre démarche
après cette rencontre**

Les prochaines étapes après cette rencontre...

À la suite de la soirée d'information :

- Sondage auprès des citoyens de votre secteur
- Rapport de notre rencontre soumis au conseil municipal
- Prise de décision par le conseil municipal

Si le projet va de l'avant :

- Début des travaux envisagé vers 2036
- Les travaux d'excavation et de raccordement devrait durer de 4 à 10 ans, selon le phasage des travaux.



Conclusion

> Conclusion

- La durée des études préalables et de la réalisation des travaux est estimée à un minimum de 13 ans.
- Une participation financière aux travaux de prolongement de réseau dans votre secteur est à prévoir.

Cependant des frais de raccordement à ce nouveau réseau, sur votre terrain, sont aussi à planifier.

- Le prix, la méthode de calcul, et les données de votre participation financière peuvent changer sans préavis.

Les calculs qui vous sont ici présentés ou que vous pourrez réaliser à la maison ont uniquement comme objectif d'offrir une estimation plus représentative de votre contribution financière.



Sondage

> Sondage

Lien pour le sondage :

vic.to/projet/prolongementdereseau

Date limite : 26 mai 2026





Merci!

Questions?



Victoriaville

**FIÈREMENT
DURABLE**